



**HAL**  
open science

# Boiterie et boiteux dans le monde romain à l'époque classique

Catherine Baroin

► **To cite this version:**

Catherine Baroin. Boiterie et boiteux dans le monde romain à l'époque classique. *Pallas. Revue d'études antiques*, 2018, Goûts et odeurs dans l'Antiquité/Handicaps, malformations et infirmités dans l'Antiquité, 106, pp.257-274. 10.4000/pallas.5875 . hal-02338103

**HAL Id: hal-02338103**

**<https://normandie-univ.hal.science/hal-02338103v1>**

Submitted on 29 Oct 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Boiterie et boiteux dans le monde romain à l'époque classique

Catherine BAROIN  
Université de Rouen

## Introduction

Il s'agit ici de reprendre une enquête sur les défauts du corps, enquête commencée à propos des infirmités touchant les magistrats et les prêtres et les empêchant – ou non – d'exercer leurs fonctions<sup>1</sup>. Ces termes : défauts (*uitia*), infirmité ou « faiblesse » (*debilitas* ou *infirmitas*), soulignent l'imperfection du corps, sa fragilité, son incomplétude, et sont préférables à celui de « handicap », appellation moderne qui renvoie à d'autres concepts<sup>2</sup>. Cette étude se limite à un seul type d'infirmité : la boiterie ou claudication<sup>3</sup>, et essaie de comprendre quelles en sont les représentations dans les textes latins de l'époque classique (fin de la République et début de l'Empire).

Le point de départ de cette recherche est lexical : il importe en effet de recenser les termes utilisés pour désigner et pour qualifier la claudication, afin de repérer les représentations de la boiterie dans des champs épistémologiques divers, selon une perspective anthropologique. Les croisements entre les différents domaines où l'on rencontre le vocabulaire de la claudication font clairement apparaître cette particularité comme un défaut, un déséquilibre, un « raté ». Cependant, on verra que la boiterie physique peut aussi être valorisée, neutralisée ou compensée, ce qui en fait une caractéristique pour le moins ambivalente.

---

1 Voir Baroin, 2010b et 2011.

2 Sur les différents termes désignant les défauts physiques dans le monde romain et sur l'inadéquation du mot « handicap », on dispose maintenant de la thèse de Caroline Husquin (2016). Voir aussi Baroin, 2010b et 2011 sur le lexique latin des « infirmités ».

3 Une notice « boiteux/claudecation » est prévue dans le *Dictionnaire du corps*, dirigé par Lydie Bodiou et Véronique Mehl (à paraître).

## 1. Boiter ou tituber des pieds et de la langue

Les verbes latins correspondant au terme français « boiter » sont *claudicare* (écrit parfois *clodicare*) ou *claudere*, qui ont donné « claudiquer » et « clocher »<sup>4</sup>. Mais ces termes sont souvent associés à *uacillare* et *titubare*, qui désignent le fait d'avoir une démarche hésitante, de trembler sur ses jambes, de chanceler<sup>5</sup>, de ne pas bien marcher (*ambulare*). De même, *claudicatio* est rapproché de *uacillatio* et *titubatio*. En effet, la boiterie est très rarement analysée de façon anatomique et sa cause n'est pas toujours identifiée ; la distinction entre le fait de boiter (d'une jambe ? des deux ?)<sup>6</sup> et le fait de mal marcher est peu souvent faite. Les textes ne précisent pas non plus si la boiterie est temporaire ou définitive.

Les termes latins désignant la claudication sont utilisés au sens propre comme au sens figuré<sup>7</sup> – même si cette distinction n'est pas vraiment satisfaisante, car la représentation du défaut est la même dans les deux cas –, dans de nombreux contextes. Au sens propre, les termes *claudicare* et *claudicatio* s'emploient pour les hommes et pour les animaux, par exemple pour les bêtes de labour. Columelle consacre ainsi un assez long développement au soin à apporter à un bovidé (*bos*) qui boite<sup>8</sup>. Il y indique les différentes causes possibles de la claudication de l'animal, qui déterminent la nature des remèdes à apporter. Le diagnostic fait ici partie de la thérapeutique, qui vise à ce que l'animal puisse travailler. Si l'on a quelques exemples, pour les hommes, de moyens utilisés pour réduire la boiterie<sup>9</sup>, les causes en sont rarement aussi nettement identifiées que dans un tel passage.

Au sens figuré, *claudicare* est employé par Cicéron pour ce qui relève du domaine moral : ainsi, dans le *De officiis* (I, 119), il indique que, dans les actes, nous devons rechercher avec nos qualités naturelles ce qui convient (*decet*), afin d'être constants avec nous-mêmes (*constare*) pendant toute notre vie et de « ne boiter dans aucun devoir » : *nec in ullo officio claudicare*. Se conduire comme il faut dans sa vie sociale et morale suppose de ne pas boiter :

4 On ne connaît pas l'étymologie de ces verbes latins (voir A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, 1967, 1932<sup>1</sup>, s.u. *claudus*).

5 Voir notamment Apulée, *Métamorphoses*, VI, 30, 4-5 : *claudicare*, *titubare*, *uacillare* (sens propre). Ces verbes sont aussi employés au sens figuré : cf. Cicéron, *De natura deorum*, I, 107 (cité infra) : *uacillare*, *claudicare* ; Scribonius Largus, *Compositiones*, chap. 200, 2 : *claudicare* et *uacillare* (à propos de son livre, qui « boite et chancelle en quelque sorte », si son exposé n'est pas complet).

6 En grec, d'après les indications de P. Chantraine (*Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*, Paris, 1968, s.u. *chôlos*), l'adjectif *chôlos*, qui signifie boiteux, peut être précisé par *poda* (le pied) ou *skelos* (la jambe) et peut aussi désigner une infirmité de la main (il est alors accompagné de *cheira*). En latin, *claudus* ne se rapporte jamais à la main.

7 D'après le Liddle-Scott, l'adjectif grec *chôlos* et le verbe grec signifiant boiter, *chôlainô*, ont aussi quelques emplois figurés (notamment en métrique : voir infra). Sur l'emploi de ce terme appliqué à l'âme par Platon (*République*, VII, 535 d sq.), voir Vernant, 1986, p. 49-50.

8 Cf. Columelle, *Res rusticae*, VI, 12 : la claudication du bœuf peut venir d'un afflux de sang dans les pieds, susceptible de causer une infection, ou bien d'une « douleur des nerfs », ou encore d'une tumeur au genou ; voir aussi VI, 15, 2 sur les moyens d'éviter que les troupeaux (*armenta*) ne boient (*claudicare*).

9 Voir infra l'exemple d'Auguste (Suétone, *Auguste*, 80, 2).

la boiterie est ici, par analogie avec le défaut physique, un défaut moral, un manque de « tenue » dans le comportement.

Cette image est probablement à mettre en relation avec ce que Cicéron recommande, dans le même traité, à propos de la démarche : il importe, écrit-il, de ne pas se hâter de façon excessive en marchant, car cela a pour effet d'altérer l'expression du visage, de tordre la bouche et de signifier ainsi que l'on manque de « *constantia* »<sup>10</sup>, de maîtrise de soi, sur le plan physique, mais aussi sur un plan moral et esthétique : l'homme de bien ne doit pas se presser au point de ne plus contrôler l'image qu'il donne de lui-même à autrui. De même, une démarche chancelante qui est due à l'ébriété constitue un défaut de conduite et contrevient de la même façon à la maîtrise de soi<sup>11</sup>.

Il est possible enfin que l'image de la boiterie morale ait à voir avec la métaphore du chemin que l'on suit dans la carrière politique (le *cursum honorum*) et dans la vie en général, métaphore particulièrement présente quand il s'agit de suivre la voie tracée par les ancêtres ou par d'illustres prédécesseurs<sup>12</sup>.

L'image de la claudication est également utilisée par Cicéron pour faire comprendre ce qu'est un défaut de raisonnement dans le domaine de la pensée et plus précisément dans un système de pensée philosophique. Ainsi, lorsque Cotta, dans le *De natura deorum* (I, 107) réfute l'exposé sur les dieux de l'épicurien Velléius et critique la théorie selon laquelle des images (*imagines*), notamment celles des dieux, se présentent à l'esprit, il dit : « tout le système est chancelant et boiteux » : « *totaque res uacillat et claudicat* »<sup>13</sup>. On retrouve bien dans ce type d'emplois aussi l'association de *claudicare* avec *uacillare*.

L'image de la boiterie est encore plus présente à propos de tout ce qui concerne la parole, l'usage du discours (*oratio*) et de la langue. Pour le domaine oratoire, voici la façon dont Cicéron présente l'orateur Publius Antistius dans le *Brutus*, énumérant ses qualités et ses défauts :

*...expedita autem erat et perfacile currens oratio; et erat eius quidam tamquam habitus non inurbanus; actio paulum cum uitio uocis tum etiam ineptiis claudicabat.*

« ... son discours était alerte et courait avec beaucoup de facilité; sa tenue générale, si l'on peut dire, ne manquait pas d'urbanité; son *actio* clochait (*claudicabat*) un peu à cause d'un défaut dans sa voix et de maladresses<sup>14</sup>. » (Cicéron, *Brutus*, 227)

10 Cf. Cicéron, *De officiis*, I, 131 : *Cauendum autem est ne [...] in festinationibus suscipiamus nimias celeritates quae, cum fiunt, anhelitus mouentur; uultus mutantur; ora torquentur; ex quibus magna significatio fit non adesse constantiam*. Les textes sont tirés de la Collection des Universités de France (CUF) et les traductions sont personnelles, sauf indication contraire.

11 Sur la démarche chancelante due à l'ébriété, voir Cicéron *apud* Quintilien, *Institution oratoire*, VIII, 3, 66 (« *quosdam ex uino uacillantibus* »); Ovide, *Métamorphoses*, XI, 90 (« *titubantem annisque meroque* », à propos de Silène); Sénèque, *Épîtres à Lucilius*, 95, 16 (« *qualis in ipsa ebrietate titubatio* »).

12 Cf. Baroin, 2010a, p. 36.

13 Cicéron, *De natura deorum*, I, 107. Pour cette œuvre, le texte latin est cité d'après O. Plasberg et W. Ax, Teubner, Stuttgart, 1980; la traduction est celle de C. Auvray-Assayas, La Roue à Livres, Les Belles Lettres, 2009 (2002<sup>1</sup>).

14 P. Antistius fut tribun de la plèbe (en 88) et édile (cf. Sumner, 1973, p. 109 et 111).

Ici, le discours en train d'être dit est clairement assimilé à un corps vivant : il est « sans bagage » (*expeditus*), il court<sup>15</sup>, il a une *habitus* : une tenue, une allure. Le verbe *claudicare* sert à rendre compte d'une *actio* défectueuse à cause de la voix (sans que le *uitium* concerné soit ici précisé<sup>16</sup>) et de maladroesses (*ineptiae*), qui relèvent peut-être de la gestuelle. Ce qui claudique, en tout cas, contrevient à une qualité qui concerne l'ensemble du discours et de l'*actio*, l'*urbanitas*<sup>17</sup>. Cela va dans le même sens que le passage du *De officiis* cité plus haut : la claudication nuit à la bonne conformité du comportement dans un domaine donné, oratoire comme moral.

On peut rapprocher le défaut relevé ici par Cicéron de ce que dit Quintilien sur la prononciation de l'orateur :

*Nam prima est observatio recte pronuntiandi aequalitas, ne sermo subsultet inparibus spatiis ac sonis, miscens longa breuibus, grauia acutis, elata summissis, et inaequalitate horum omnium sicut pedum claudicet.*

« ... pour une bonne prononciation, la première loi à observer est la régularité, pour éviter que le discours progresse par saccades dues à l'irrégularité des intervalles et des sons, mêlant longues et brèves, tons graves et tons aigus, élévations et abaissements, et, par suite, l'absence de régularité de tous ces éléments, qui sont comme les pieds (*sicut pedum*) <du discours>, la ferait boiter (*claudicet*)<sup>18</sup>. » (Quintilien, *Institution oratoire*, XI, 3, 43)

Il s'agit ici aussi de l'usage de la voix dans l'*actio* oratoire : son débit, sa hauteur, dans la façon de dire les mots à la suite les uns des autres, c'est-à-dire dans le phrasé. La prononciation de l'orateur doit être régulière, sinon elle boite : *claudicet*, comme le feraient des pieds. On comprend ce que peut désigner dans le *Brutus* le « défaut » vocal et les « maladroesses » de Publius Antistius, qui ne caractérisent donc pas nécessairement son *gestus*, mais peuvent se rapporter à son élocution.

Le terme de pied utilisé par Quintilien renvoie, outre à la démarche, à la versification (l'usage du terme est le même en français et en latin), et la comparaison finale invite à rapprocher le phrasé de l'orateur de la façon de prononcer des vers. C'est ce que fait Cicéron dans le *De oratore*, à propos des vers qui sont entendus au théâtre :

*Verum ut in uersu uulgus, si est peccatum, uidet, sic, si quid in nostra oratione claudicat, sentit, sed poetae non ignoscit, nobis concedit. Taciti tamen omnes non esse illud, quod diximus, aptum perfectumque cernunt.*

« Mais, de même que la foule voit dans les vers la faute qu'il peut y avoir, de même, elle sent tout ce qui boite (*claudicat*) dans notre discours. Mais, si elle ne pardonne pas au poète, elle est indulgente à notre égard ; pourtant, même s'ils restent silencieux, tous distinguent ce qui n'est pas adapté ni parfait dans ce que nous disons. » (Cicéron, *De oratore*, III, 198)

Ce qui « boite » dans le discours de l'orateur, et qui nuit à sa perfection, peut tenir à la voix, à la prononciation, au phrasé, comme on l'a vu avec Quintilien, mais aussi au style, à

15 Voir aussi Quintilien, *Institution oratoire*, XI, 3, 43 cité ci-dessous : *ne sermo subsultet*. Sur la métaphore voisine du discours comme parcours d'un chemin, voir Baroin, 1998, p. 181-183.

16 Quintilien (*Institution oratoire*, XI, 3, 14 sq.) fait la liste de toute une série de défauts de la voix : elle ne doit pas être sourde, rauque, aigre, etc. (voir notamment § 32).

17 Sur l'*urbanitas*, voir Valette-Cagnac, 2005 (en particulier p. 56-63).

18 Trad. J. Cousin, CUF, 1979.

l'usage des sons, brefs ou longs, et des mots ; les deux aspects ne sont pas séparables, car ils constituent le *numerus* de la langue oratoire oralisée, son rythme, son « chant »<sup>19</sup>. Les auditeurs de l'orateur entendent tout cela, comme ceux qui écoutent des vers au théâtre ou une partie musicale et chantée<sup>20</sup>. Ces textes montrent l'importance des sens des auditeurs : c'est leur perception auditive qui constitue la « claudication » possible du discours.

L'analogie faite par Cicéron entre l'écoute de la prose oratoire et celle des vers et, plus directement encore, la comparaison de Quintilien entre une mauvaise prononciation et des « pieds » (*pedes*) qui boitent reposent en partie, on l'a dit, sur l'utilisation du mot *pes* pour désigner les éléments, les « pieds » du vers. En effet, les vers ne doivent pas être boiteux, boiter, « clocher » (la métaphore est encore active en français moderne). Dans le traité en vers sur la métrique du grammairien Terentianus Maurus, il y a de nombreuses occurrences de l'emploi du verbe *claudicare* pour désigner un vers qui boite (*claudicat*) ou qui est boiteux (*claudus*)<sup>21</sup>. Si cet ouvrage est bien postérieur aux textes cités précédemment, l'usage de ces termes sert à traduire des termes grecs anciens utilisés pour décrire des types de vers, en particulier l'adjectif *chôlos*, qui signifie « boiteux » et qu'on trouve par exemple chez Démétrius de Phalère, rhéteur de l'époque hellénistique<sup>22</sup>.

19 Sur le *numerus* de la prose oratoire selon Cicéron, voir notamment *Orator*, 166 sq., en particulier 173, à propos de ceux qui critiquent l'usage du *numerus* dans la prose oratoire : « [...] leur propre sentiment ne les ébranle-t-il point ? Ne trouvent-ils jamais rien qui leur paraisse creux (*inane*), ou mal arrangé (*inconditum*), ou écourté (*curtum*), ou boiteux (*claudicans*) ou qui déborde (*redundans*) ? Dans un vers, des théâtres entiers s'exclament s'il est trop long (*longior*) ou trop court (*breuior*) d'une syllabe. Ce n'est pas que la foule connaisse les pieds (*pedes*), ait aucune notion des nombres (*numeros*) et comprenne ce qui la choque, ou pourquoi, ou en quoi : mais l'appréciation de toutes les longues et les brèves dans les sons (*in sonis*), comme de l'aigu et du grave dans les tons (*uocum*), c'est la nature elle-même qui l'a mise dans nos oreilles. » (trad. A. Yon, CUF, 1964) ; *idem*, 198 : le discours est considéré comme *numerosus* s'il ne boîte pas (*nec claudicans*), s'il ne tangué pas, pour ainsi dire (*nec quasi fluctuans*), mais qu'il marche de façon régulière et constante (*aequabiliter constanterque ingrediens*). Sur le *modus* et le *numerus*, voir Pierre, 2016, p. 46-50 (p. 48 : ces deux termes peuvent « se référer au mouvement de la voix et des corps. »). Sur la démarche de l'homme de bien, signe de sa *constantia*, voir Cicéron, *De officiis*, I, 131 cité supra.

20 Voir Cicéron, *De oratore*, III, 196 sur la capacité du public de distinguer les erreurs de prononciation des syllabes longues et des syllabes brèves au théâtre (erreurs qui concernent les rythmes : *numeri*) ou les discordances dans les sons (*uoces*).

21 Terentianus Maurus (III<sup>e</sup> siècle après J.-C.), *Carmina de litteris, de syllabis, de metris* (*Grammatici Latini*, éd. H. Keil, T. VI, p. 398 sq.), vers 2458 sq. : sur un dimètre qui est *claudus* ou qui *claudicat* (v. 2463), quand on enlève le dernier pied. Voir aussi *idem*, v. 2479, 2527, 2902, 2909-2910.

22 Voir Démétrius de Phalère, *De elocutione*, § 18 (pour une période dont le second membre est trop court) ; 301 (sur un vers boiteux) ; § 263 sur le choliambe ou scazon, vers iambique boiteux (terminé par un spondée : voir P. Chantraine, *ibid.* et West, 1982, p. 160-161 et 193). À Rome, Horace qualifie l'iambe de « pied rapide » (*Art Poétique*, 252 : « *pes citus* »). Dans la poésie latine, c'est l'élégie qui présente une irrégularité dans ses pieds : voir Ovide, *Amours*, I, 1, 3-4 ; III, 1, 8-10 : l'élégie, personnifiée, est belle malgré le défaut de ses pieds inégaux, ou plutôt grâce à lui (v. 9 : « *pes illi longior alter erat* » ; 10 : « *et pedibus uitium causa decoris erat*. »).

Un vers peut aussi, explique Terentianus Maurus, être « sans tête », *acephalus*, adjectif qui transpose en latin un terme grec<sup>23</sup>. Il est boiteux quand il manque le dernier pied, sans tête quand c'est le premier qui manque. Ces termes (*acephalus*, *claudus*, *claudicare*) induisent donc une représentation du vers poétique comme un corps, comme un tout organique, à qui il peut manquer la tête ou bien un pied<sup>24</sup>.

En définitive, repérer les occurrences du vocabulaire de la claudication utilisé pour désigner le discours, son style, sa prononciation ou bien encore la versification permet de mettre au jour un double réseau métaphorique : celui de la marche ou de la démarche du discours<sup>25</sup>, et celui du discours comme un corps vivant, composé de parties<sup>26</sup>. Dans les deux cas, la claudication apparaît comme un défaut, qui ruine la perfection, l'harmonie et la convenance d'un ensemble.

## 2. La boiterie comme défaut physique

Dans ces différents contextes et pour ces différents objets : vie morale, système de pensée, discours (*oratio*), vers des poètes, la boiterie est donc clairement un défaut. Il en va de même pour le corps.

### 2.1. Boiterie et laideur

#### 2.1.1. Thersite et Héphaïstos

La boiterie, qu'elle soit permanente ou temporaire, est associée à la laideur : elle est qualifiée de « *deformis* », c'est une *deformitas*, ces termes renvoyant à ce qui est laid et honteux à la fois. La laideur physique est ainsi intrinsèquement associée à la laideur morale, les défauts physiques, à une série de vices<sup>27</sup>.

Pour dire un mot très bref de cette évaluation négative de la laideur et en particulier de la claudication dans le monde grec, il faut citer deux figures, qui appartiennent à l'épopée et à la mythologie des dieux<sup>28</sup>. L'un des référents du boiteux disgracieux et moralement mauvais est le personnage de Thersite dans l'*Odyssée*. Thersite, l'homme le plus laid (*aischistos*) venu à Iliion, louche, boite d'une jambe (*chôlos d'heteron poda*), il a la poitrine creuse et les épaules voûtées ; il n'a que quelques cheveux sur son crâne pointu<sup>29</sup>. La boiterie est ici l'un

23 Terentianus Maurus, *idem*, v. 2459 : *acephalus uel claudus*. Voir West, 1982, p. 191 (*acephalous* se dit de vers auxquels il manque une syllabe au début ou qui ont une syllabe courte au premier pied).

24 Voir Svenbro, 1984.

25 Voir aussi Cicéron, *Orator*, 170 : plutôt que le discours (*oratio*) ne boite (*claudere*) ou ne s'arrête (*insistere*), il vaut mieux qu'il coure (*excurrere*).

26 Outre l'article de J. Svenbro cité plus haut, voir P. Galand-Hallyn (1994, p. 75-76 et 107-110), qui recense les principales métaphores de la composition écrite présentes chez les rhéteurs, grecs et latins, jusqu'à Quintilien. Voir aussi Deremetz, 2007 ; Baroin et Gherchanoc, à paraître.

27 Voir Baroin, 2015.

28 Outre l'étude fameuse de J.-P. Vernant (1986) sur des figures mythiques et historiques de boiteux, voir Wilgaux, 2009 (p. 241) ; Samama, 2010, 2013 et 2017, et l'article de Jeannine Boëldieu-Trevet dans ce volume.

29 Homère, *Iliade*, II, 216-219. Sur la figure de Thersite, voir Courtieu, 2007.

des éléments d'un portrait à charge. Il est aussi malveillant et peureux. Il est donc l'inverse du *kaloskagathos*.

Mais il y a une autre figure-modèle de la boiterie dans le monde grec, celle d'Héphaïstos, « l'illustre boiteux » de l'*Iliade*<sup>30</sup>. Sa claudication, considérée par les Anciens tantôt comme une conséquence de sa chute depuis l'Olympe, tantôt comme un défaut ayant provoqué l'abandon d'Héra<sup>31</sup>, est une disgrâce. Cependant, la boiterie d'Héphaïstos n'est pas, semble-t-il, un trait constant de sa représentation iconographique dans le monde grec<sup>32</sup>, que cela ne constitue pas un trait essentiel de la figure de ce dieu dans l'univers des images, ou bien que ce défaut ne soit pas propre à être représenté dans une œuvre plastique, qui est statique.

À ce sujet, on peut citer ici ce qu'écrit Cicéron dans le *De natura deorum* à propos d'une statue du dieu. Lorsque Cotta réfute l'exposé de l'épicurien Velléius sur les dieux, il explique que ceux-ci ne se réduisent pas à l'image qu'en donnent les arts plastiques, même si cette image est bien connue des hommes<sup>33</sup>. À propos de la statue d'Héphaïstos, œuvre d'Alcamène, il remarque :

*Et quidem laudamus esse Athenis Vulcanum eum, quem fecit Alcamenes, in quo stante atque uestito leuiter apparet claudicatio non deformis : claudum igitur habebimus deum, quoniam de Volcano sic accepimus.*

« Nous admirons, à Athènes, le Vulcain d'Alcamènes : représenté debout et couvert d'un vêtement, il laisse voir une légère claudication, qui n'est pas choquante (*claudicatio non deformis*). Nous aurons donc un dieu boiteux puisque c'est ainsi que nous le montre la tradition<sup>34</sup>. » (Cicéron, *De natura deorum*, I, 83)

D'après Cotta, cette boiterie n'est pas laide, contrairement à l'association habituelle entre claudication et laideur, parce qu'il s'agit d'une image conventionnelle. On peut se demander par quels moyens était rendue cette claudication (par la position de la statue ? par les plis du

30 Homère, *Iliade*, XVIII, 371 (*kullopodiôn*) ; 383, 393 et 614 (*periklutos amphiguêeis*) ; 397 (*chôlon*) ; 411 (*chôleuôn*) ; Héphaïstos a les jambes grêles (*ibid.*, 411 : *knêmai araiiai*) ; XX, 37 (*chôleuôn*, *knêmai araiiai*). Voir aussi *Odyssée*, VIII, 300 et 349 (*periklutos amphiguêeis*), 308 (*chôlon*), 332 (*chôlos*). Au contraire, se plaint Héphaïstos aux dieux assemblés (*ibid.*, 310), Arès est beau (*kalos*) et il a les jambes bien proportionnées (*artipos*).

31 Pour la première explication, voir Homère, *Iliade*, I, 590-594 (il est question de sa chute, mais pas de sa boiterie), et pour la seconde, Homère, *Iliade*, XVIII, 395-397.

32 Voir Grmek et Gourevitch, 1998, p. 283 *sq.* : les représentations iconographiques d'Héphaïstos sont rares de façon générale et il n'existe que quelques représentations du dieu avec les pieds mal formés ; après l'époque archaïque, il n'est pas représenté avec ce défaut. Cependant, ce n'est pas ce que suggèrent les textes de Cicéron et de Valère-Maxime cités ci-après...

33 Cicéron, *De natura deorum*, I, 81 : « ... depuis notre enfance, nous connaissons Jupiter, Junon, Minerve, Neptune, Vulcain, Apollon et les autres dieux sous les traits (*facie*) que les peintres et les sculpteurs ont bien voulu leur donner, et non seulement les traits mais les attributs, l'âge, les vêtements (*ornatu, aetate, uestitu*). »

34 Alcamène est un sculpteur contemporain de Phidias (voir Plinie l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIV, 49 et 72). D'après C. Auvray-Assayas (note *ad loc.*), « La statue mentionnée par Cicéron pourrait avoir fait partie d'un ensemble représentant Athéna et Héphaïstos dans le temple consacré à ce dernier à Athènes. »

vêtement?)<sup>35</sup>. Un passage de Valère-Maxime, qui reprend le sujet, ne permet pas de répondre à cette question, mais complète le texte de Cicéron :

*Tenet uisentis Athenis Volcanus Alcamenis manibus fabricatus: praeter cetera enim perfectissimae artis in eo procurrentia indicia etiam illud mirantur, quod stat dissimulatae claudicationis sub ueste leuiter uestigium repraesentans, ut non exprobratum tamquam uitium, ita tamquam certam propriamque dei notam decore significantem.*

« À Athènes, l'attention des visiteurs est retenue par un Vulcain créé par les mains d'Alcamène. En effet, outre les signes de perfection qui sautent aux yeux dans cette œuvre, on admire aussi le fait que le dieu, debout, montre une légère trace de claudication, dissimulée sous son vêtement, d'une manière telle que cela ne constitue pas un défaut qui soit un sujet de reproches, mais une marque certaine et caractéristique du dieu, qui est rendue avec bon goût (*decore*). » (Valère Maxime, *Faits et dits mémorables*, VIII, 11, ext. 3)

Valère-Maxime insiste sur le fait que le drapé dissimule cette claudication, caractéristique de l'image du dieu, et en même temps, sans doute, la suggère, et sur le fait que la statue a du *decor*: de la beauté, malgré cette claudication ou même grâce à elle, puisque son rendu et le fait qu'elle n'ôte pas de beauté à l'ensemble constituent un signe supplémentaire du caractère exceptionnel de la statue. Il confirme en même temps qu'en général, la boiterie est un défaut (*uitium*), qui suscite les critiques (*exprobratum*).

### 2.1.2. Boiterie et mauvais présage

La *claudicatio* est un défaut esthétique chez les dieux, chez les hommes, chez les animaux aussi, en particulier chez les victimes sacrificielles. De façon générale, les animaux choisis pour le sacrifice ne doivent pas présenter de défaut physique, dans le monde grec<sup>36</sup> comme dans le monde romain. Il est possible de mettre en relation cette exigence avec celle qui existe pour le corps du prêtre<sup>37</sup>. Un texte de Pline l'Ancien cite la boiterie de la victime animale parmi les causes qui invalident le sacrifice :

*Hoc quoque notatum, uitulos ad aras umeris hominis adlatos non fere litare, sicut nec claudicante, nec aliena hostia deos placari, nec trahente se ab aris.*

« On a aussi noté que les veaux portés aux autels à dos d'hommes sont presque toujours sacrifiés sans résultat, que les dieux ne se laissent pas apaiser non plus par une victime boiteuse (*nec claudicante*), ni par une victime prise en dehors de celles qui leur reviennent en propre, ni par une victime qui cherche à s'échapper des autels<sup>38</sup>. » (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, VIII, 183)

35 Pline l'Ancien (*Histoire naturelle*, XXXIV, 59) fait allusion à une statue représentant un boiteux, œuvre de Pythagoras de Rhégion: « à Syracuse on a de lui un Boiteux qu'il suffit de regarder pour croire sentir la douleur de sa plaie (*claudicantem, cuius ulceris dolorem sentire etiam spectantes uidentur*) » (trad. H. Le Bonniec, CUF, 1983). Ici, la boiterie se déduit de la représentation de la blessure. Les commentateurs mettent cette notice en relation avec des épigrammes de l'*Anthologie* et considèrent que cette statue représentait Philoctète.

36 Voir Georgoudi, 2007 (p. 36); Brulé et Touzé, 2007 (p. 294).

37 Outre les références indiquées à la note précédente, voir Wilgaux, 2009 et Baroin, 2011, p. 302-304.

38 Trad. A. Ernout, 1952.

La claudication fait ici partie d'une série de situations où la victime est impropre au sacrifice ou bien se conduit de manière inappropriée. L'animal boiteux n'est pas agréé par les dieux et, si une telle victime leur est offerte, le sacrifice manque son objet.

Pour les hommes, et dans un contexte qui n'est pas cultuel mais qui renvoie aux signes envoyés ou demandés aux dieux, celui des auspices, on peut citer une lettre de Cicéron à Atticus, dans laquelle il mentionne le tribun de la plèbe Lurco, qui était boiteux (*claudus homo*), et le dit « de bon augure » (*bono auspicio*). Cependant, il s'agit là d'un oxymore, car les boiteux sont traditionnellement considérés comme un mauvais présage, et en même temps d'une antiphrase, puisque Cicéron critique la loi affichée par le tribun<sup>39</sup>. La boiterie n'est donc pas seulement un défaut sur le plan esthétique, c'est un signe physique connoté négativement. Il est remarqué en société et peut susciter la méfiance et la moquerie.

## 2.2. Le cas de Claude

On le vérifie dans le portrait que Suétone fait de l'empereur Claude. Si Claude n'est pas boiteux, à proprement parler, il est question dans les *Vies* de la faiblesse de ses jambes et de sa démarche vacillante. Ainsi, Suétone écrit :

... *ceterum et ingredientem destituebant poplites minus firmi, et remissa quid uel serio agentem multa dehonestabant: risus indecens, ira turpior spumante rictu, uentibus naribus, praeterea linguae titubantia caputque cum semper, tum in quantulocumque actu uel maxime tremulum.*

« ... mais lorsqu'il marchait, ses genoux, qui n'étaient pas assez solides, se dérobaient sous lui, et quand il parlait, soit en plaisantant, soit de manière sérieuse, bien des choses le déshonoraient (*dehonestabant*): un rire inconvenant, une colère plus hideuse encore, qui faisait écumer sa bouche largement ouverte, et mouillait ses narines, en outre, une façon de parler bégayante (*linguae titubantia*), et un perpétuel hochement de tête, qui redoublait au moindre de ses actes<sup>40</sup> ». (Suétone, *Claude*, 30, 2)

Le maintien du corps et la démarche fragiles de Claude sont associés à un certain nombre de défauts : son bégaiement, l'humidité de sa bouche et de son nez, le mouvement de sa tête, en somme, son absence de contrôle sur son corps et sur son comportement moral, qui ruinent en même temps sa beauté et son honorabilité. Notons que le bégaiement de Claude est exprimé par l'emploi du verbe *titubare*, qui sert aussi à dénoter une démarche hésitante. Ce qu'on traduit souvent par bégaiement<sup>41</sup>, du reste, n'en peut-être pas un au sens strict : il peut d'agir d'une difficulté d'élocution, d'une parole embarrassée. Quoi qu'il en soit, l'absence de maîtrise de la façon de marcher et de la façon de parler sont mises en parallèle.

En outre, alors qu'il assiste à une naumachie, Claude bondit de sa place pour exhorter les gladiateurs à combattre et il marche autour du lac « non sans tituber de façon honteuse », « *non sine foeda uacillatione* »<sup>42</sup>. Cette absence d'équilibre et d'assurance dans la démarche

39 Cicéron, *Lettres à Atticus*, I, 16 (CUF, tome I, lettre 22). L'expression paraît proverbiale, mais elle n'est pas recensée comme telle par A. Otto (1962, p. 84-85, s.u. *claudicare* et *claudus*).

40 Trad. H. Ailloud, relu par J. Maurin, *Classiques en Poche*, 1998, avec quelques modifications.

41 Cette traduction semble justifiée pour ce passage de Suétone, *Vitellius*, 6, 3 : Vitellius a un fils qui bégaié tant qu'il en est presque muet (*marem titubantia oris prope mutum et elinguem*).

42 Suétone, *Claude*, 21, 13.

n'est pas nécessairement due à l'ébriété<sup>43</sup>, encore que cela soit possible<sup>44</sup>, mais s'explique par la faiblesse de ses jambes et surtout par l'absence de contrôle de soi.

C'est la personne entière de Claude qui est frappée de *dehonestamentum*, à la fois laideur et déshonneur du corps; les adjectifs *indecentis* (*risus indecentis*) et *turpis* (*ira turpior*) vont dans le même sens<sup>45</sup>. En outre, la boiterie suscite la moquerie, moquerie qui peut rejaillir sur l'entourage: les lettres d'Auguste citées par Suétone dans sa *Vie* de Claude montrent le souci du Prince et de la famille impériale que, surtout, l'on ne rie pas de Claude en public, car cette indignité rejaillirait sur eux<sup>46</sup>.

### 2.3. Boiterie et moquerie

Dans ces conditions, on comprend qu'Auguste lui-même, d'après Suétone, cherche à cacher sa propre boiterie, qui est intermittente, et à avoir une démarche convenable:

*Coxendice et femore et cruore sinistro non perinde ualebat, ut etiam saepe inlaudicaret; sed remedio habenarum atque harundinarum confirmabatur [...]*

« Sa hanche, sa cuisse et sa jambe gauches étaient un peu faibles, et souvent même cela le faisait boiter (*inlaudicaret*); mais il y remédiait au moyen de sangles et d'éclisses [...] » (Suétone, *Auguste*, 80, 2)

On pourrait citer d'autres exemples d'hommes de la fin de la République et du Haut-Empire qui cherchent à diminuer ou à dissimuler les défauts de leurs jambes, parce que cela altère leur démarche, parce que c'est laid, contraire à la beauté (*forma, dignitas*) attendue d'un membre de l'élite<sup>48</sup>.

43 Le terme *uacillatio* peut ainsi caractériser, de façon péjorative, la mauvaise attitude physique d'un orateur pendant l'*actio*, comme on le lit chez Cicéron, *Brutus*, 216: Curion, en plaidant, se balançait à droite et à gauche (*toto corpore uacillante*), comme s'il était dans une barque.

44 Sur l'ébriété attribuée à Claude, voir Suétone, *Claude*, 5, 2 (mais il s'agit de la période qui précède son accession à l'empire). Sur l'ébriété comme cause de démarche chancelante, voir supra. Sur l'ébriété qui fait « tituber de la langue », voir Ovide, *Art d'aimer*, I, 598 (le fait de *titubare lingua* passe facilement pour de l'ivresse); Macrobe, *Saturnales*, VII, 6, 9: la *linguae titubatio* est l'un des effets de l'ivresse.

45 Suétone, *Claude*, 30, 2 cité supra.

46 Suétone, *Claude*, 4, 3: « Si, au contraire, nous jugeons qu'il lui manque quelque chose (*êlattôsthai*), qu'il n'a pas l'intégralité de ce qui concerne le corps et l'esprit (*beblaphthai kai eis tèn toû sômatos kai eis tèn tês psuchês artiotêta*), nous ne devons pas nous exposer, en même temps que lui, aux railleries des gens, habitués à se moquer et à ricaner de pareilles choses (*ta toiaûta skôptein kai muktêrizein*). » (trad. H. Ailloud, relu par J. Maurin, *Classiques en Poche*, 1998, avec quelques modifications). Pour une analyse plus détaillée du personnage de Claude, voir Baroin, 2010b, p. 53-55 et 2011, p. 309-311.

47 Trad. H. Ailloud, CUF, 1931. H. Ailloud note qu'Auguste emploie des moyens semblables à ceux qui sont recommandés par Celse (*De medicina*, VIII, 10 *sq.*) pour réduire les fractures (Celse utilise le même terme d'*habenae*).

48 Voir par exemple Suétone, *Caligula*, 3, 2 à propos de Germanicus: « La maigreur de ses jambes ne s'accordait pas avec sa beauté, mais il rectifia cela aussi peu à peu grâce à la pratique assidue de l'équitation après le déjeuner (*Formae minus congruebat gracilitas crurum, sed ea quoque paulatim repleta assidua equi uectatione post cibum*). ». Voir aussi Dion Cassius, *Histoire romaine*, XLVI, 18, 2: Q. Fufius Calenus se moque de Cicéron qui porte un vêtement allant jusqu'aux chevilles « pour cacher la laideur de [s]es jambes (*hina ta aischê sou tôn skelôn sugkrupêtês*) ».

L'importance des jambes comme composante de la beauté existe aussi pour certains animaux. Ainsi Varron consacre-t-il une notice, dans son traité d'agriculture, à la façon de choisir les chiens qui doivent garder le bétail : il indique d'abord qu'ils doivent avoir un bel aspect (*Facie... formosi*), détaille la couleur de leurs yeux et la forme de leurs babines, et termine en disant qu'ils doivent avoir des jambes droites (*crura recta*), tournées en dedans (*uara*), cagneuses, plutôt qu'en dehors, arquées (*uati*)<sup>49</sup>. Ces considérations vont au-delà de la raison pratique ; elles renvoient certes aux qualités physiques du chien (l'âge, la santé, etc.) nécessaires à sa fonction<sup>50</sup>, mais elles définissent en même temps une sorte de canon, d'où la préoccupation esthétique n'est pas absente<sup>51</sup>.

Sur ce plan, on peut comparer les prescriptions de Varron avec un document qui permet d'avoir accès à une catégorie d'individus dont nous n'avons pas encore parlé, celle des esclaves. Il s'agit de la Loi de Pouzzoles (*Lex Libitinae Puteolana*), qui indique quels esclaves la cité doit choisir pour ensevelir les corps ou pour infliger un supplice. On y lit ceci :

« Que les ouvriers (*operae*), qu'on se sera préalablement procurés pour cette tâche, [...] ne viennent en ville que pour lever un corps et lui donner une sépulture ou pour infliger un supplice ; pourvu qu'aucun d'entre eux ne vienne, chaque fois qu'il entrera dans la ville ou qu'il sera dans la ville, sans avoir sur la tête un bonnet bariolé (*pilleum colorium*) et pourvu qu'aucun d'entre eux ne soit âgé de plus de cinquante ans ni de moins de vingt, et ne soit bancal (*uatius*), ni borgne (*luscus*), ni mutilé (*mancus*), ni boiteux (*clodus*), ni aveugle (*caecus*), ni marqué de stigmates (*stigmatibus inscriptus*) [...]»<sup>52</sup>.

Il y a là une « belle » série, si l'on peut dire, de déficiences physiques, énumérées avec un souci d'exhaustivité, typique des textes juridiques. Ces défauts peuvent être naturels ou acquis, c'est le cas des *stigmata*, qui désignent les marques apposées sur le corps des esclaves, par exemple les esclaves fugitifs. La raison pratique n'explique pas toutes les interdictions formulées ici : être aveugle serait gênant pour ce travail, mais le fait d'être borgne ou bancal ne le rendrait pas impossible, et encore moins celui d'avoir des stigmates. En outre, le cas de ces esclaves présente un paradoxe : leur abord doit être fui parce qu'ils sont en contact avec la mort (d'où les précautions qui limitent leur accès à la ville et qui les signalent pour ce qu'ils sont, notamment leur bonnet bariolé) et ils répondent en même temps à une exigence

49 Varron, *Res Rusticae*, II, 9, 3-4 : « Ils doivent être d'une belle apparence, grands de taille (*Facie debent esse formosi, magnitudine ampla*), les yeux noirs ou gris jaunâtres, les narines symétriques (*naribus congruentibus*), les lèvres noirâtres ou rougeâtres, ni retroussées en haut, ni pendantes en bas [...], les pattes droites et plutôt cagneuses qu'arquées [...] (*cruribus rectis et potius uaris quam uatiis*) » (trad. Ch. Guiraud, CUF, 1985). De façon générale, ce qui est *rectus*, sur le plan physique, est considéré comme beau : voir Monteil, 1964, p. 16.

50 D. Conso (2015, p. 366) donne à l'adjectif *formosus* appliqué à un animal le sens de « pourvu de caractéristiques physiques favorables ».

51 Ch. Guiraud (CUF, note 6 *ad loc.*) rapproche ce passage de *Res rusticae*, II, 8, 5, où il est conseillé de prendre en compte l'aspect physique (*forma*) des mulets, afin que « leur vue puisse charmer le regard » (*oculos aspectu delectare*).

52 *Lex Libitinae Puteolana*, col. II, 3-7, dans Hinard et Dumont (dir.), 2003. L'adjectif « *u[at]i(us)* » est restitué par Ph. Moreau ; « *manc(us)* » et « *caec(us)* » sont abrégés. Cette inscription daterait du dernier tiers du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère (*ibid.*, p. 49).

de « bonne apparence », comme le disent les éditeurs de ce texte<sup>53</sup>. Faut-il y voir aussi un souci d'écartier les mauvais présages, comme il en a été question à propos du tribun Lurco, en particulier dans un contexte où la mort est présente? C'est possible, sans qu'on puisse l'affirmer avec certitude. Ces lignes semblent en tout cas tracer le contour d'une espèce de normalité physique minimale de l'esclave.

Revenons à l'un des termes qui désigne les défauts des jambes ou des pieds et qui est utilisé par Varron à propos des chiens : l'adjectif *uarus*, qui signifie « cagneux », avec les genoux tournés en dedans ; or *uarus* est un *cognomen* répandu dans la noblesse romaine. Il en va de même pour *Scaurus*, pied-bot, *Balbus* : bègue, etc<sup>54</sup>. Le port de ce genre de surnoms ne trouve pas nécessairement son origine dans la particularité physique d'un ancêtre<sup>55</sup>, mais une telle caractéristique peut justifier une appellation valable au sein de la famille<sup>56</sup>, et le surnom peut toujours être resémantisé, le *cognomen* ou le *nomen*, déclencher un commentaire, un récit étiologique<sup>57</sup>. Il est possible qu'il y ait un jeu de ce genre, reposant sur la paronymie entre *uatius* (bançal) et *Vatinius*, dans les moqueries qui sont colportées par les sources anciennes sur les pieds et la démarche de Vatinius, qui fut consul (en 47) et augure, personnage dont la tradition s'attache à faire un modèle de laideur physique et morale<sup>58</sup>. Sénèque explique que Vatinius faisait lui-même des plaisanteries à son rencontre :

« Vatinius, un homme né pour susciter le rire et l'aversion (*et ad risum et ad odium*), était, d'après la tradition, un bouffon gracieux et plein de verve (*scurram... uenustum ac dicacem*) : très souvent, il faisait lui-même des mots sur ses pieds (*in pedes suos*) et sur les incisions de sa gorge (*in fauces concisas*) ; il échappait ainsi aux mots d'esprit (*urbanitatem*) de ses ennemis, plus nombreux que ses maladies, et à ceux de Cicéron au premier chef<sup>59</sup>. » (Sénèque, *De constantia sapientis*, 17, 3)

De même, il est possible qu'il y ait chez Suétone un jeu implicite entre la démarche vacillante de Claude et son gentilice : *Claudius* est, en effet, proche de *claudus*, qui signifie

53 *Ibid.*, p. 114.

54 Sur les surnoms romains, voir Kajanto, 1982, qui fait un classement des *cognomina* selon leur sens (qualités physiques, qualités de l'esprit, etc.). Mais ce classement est fait selon des catégories modernes (l'auteur en souligne lui-même l'arbitraire : cf. p. 66-67).

55 Même si l'on rencontre ce genre d'interprétation chez les Anciens eux-mêmes : voir par exemple Quintilien, *Institution oratoire*, I, 25.

56 Voir Horace, *Satires*, I, 3, 47-48 (F. Villeneuve, CUF, 19698, 1932<sup>1</sup>) : « si l'enfant a les jambes tordues, s'il est mal posé sur des talons difformes, il [son père] lui susurre les noms de « Cagneux » et de « Pied-Bot » (*hunc uarum distortis cruribus, illum / balbutit scaurum prauis fultum male talis*) ».

57 Voir par exemple, Varron, *Res rusticae*, II, 4, 1-2 sur le *cognomen* Scrofa (truie).

58 Si ce jeu est possible, il est implicite (les sources ne qualifient pas Vatinius de *uatius*, aux jambes arquées, bançal). Sur ce personnage, voir Baroin, 2010b. Sur sa carrière, voir Broughton, 1952, p. 286 et 293.

59 Vatinius avait les pieds malades (cf. Quintilien, VI, 3, 77 : *pedibus aeger* ; Macrobe, *Saturnales*, II, 4, 16 le dit atteint de goutte : *podagra*) et il souffrait de *strumae*, ce qu'on traduit par scrofules, écrouelles ou goitre (cf. Cicéron, *Contre Vatinius*, 4 et 39 ; Plutarque, *Cicéron*, 9, 3 et 26, 3).

boiteux<sup>60</sup>. Cela peut trouver confirmation dans un passage de l'*Histoire auguste* à propos de Censorinus : l'auteur explique qu'une fois vieux et alors qu'il boitait d'un pied à cause d'une blessure de guerre (*uno pede claudicans uulnere*), « il fut élevé à l'empire et, par l'effet d'une plaisanterie des bouffons (*scurrarum ioco*), appelé Claude (*Claudius*)<sup>61</sup>. » Le surnom donné à ce personnage joue à la fois sur sa boiterie et sur la référence au prince Claude du Haut-Empire.

### 3. La boiterie valorisée

#### 3.1. La boiterie comme signe de uirtus

Cependant, la claudication peut aussi être valorisée ; c'est le cas lorsqu'elle est due à une blessure de guerre. C'est ce que montre l'anecdote rapportée par Cicéron à propos de Spurius Carvilius :

*Nam quod Sp. Caruilio grauiter claudicanti ex uolnere ob rem publicam accepto et ob eam causam uerecundanti in publicum prodire mater dixit : « Quin prodis, mi Spuri ? quotienscumque gradum facies, totiens tibi tuarum uirtutum ueniat in mentem [...] »*

« Sp. Carvilius boitait beaucoup des suites d'une blessure qu'il avait reçue en combattant pour la République et pour cette raison, il avait honte de sortir en public. « Pourquoi ne sors-tu, mon cher Spurius ? », lui dit sa mère, « à chaque fois que tu feras un pas, tes actes de courage te viendront à l'esprit. » (Cicéron, *De oratore*, II, 249)

Cet échange entre mère et fils, qui vise à valoriser la boiterie en montrant qu'elle est un signe de courage physique, a un écho, postérieur, chez Plutarque<sup>62</sup>. Dans les *Apophtegmes laconiens* (241 e-f, apoph. 13, 14 et 15), une mère (anonyme) explique à son fils que sa boiterie ou sa difficulté à marcher normalement ne doivent lui faire craindre ni la souffrance physique ni le ridicule, mais lui rappeler sa bravoure à la guerre (*aretê* ou *andreaia*). En outre, Plutarque rapporte dans *La Fortune d'Alexandre*<sup>63</sup> que Philippe de Macédoine, blessé à la cuisse en combattant, souffre, physiquement et moralement, de sa claudication (*achtomenou tê chôlotèti*) ; son fils Alexandre l'invite à prendre courage, à marcher franchement, afin de se rappeler sa valeur (*aretê*) à chaque pas. Chez Plutarque comme chez Cicéron, il est question de la honte éprouvée par celui qui ne peut marcher sans montrer qu'il boite<sup>64</sup> et qui a besoin de la médiation de la parole d'autrui pour réintégrer pleinement l'espace public.

Cependant, le contexte cicéronien de l'anecdote est tout à fait particulier et différent des textes de Plutarque. En effet, ce passage du *De oratore* fait partie d'un développement mis dans la bouche de César Strabon Vopiscus et consacré aux plaisanteries (*facetiae*) qui font rire les auditeurs d'un discours. Une même chose, ici la claudication, peut être l'objet d'une parole « illustre et sérieuse » (*praeclarum et graue*) ou bien d'une plaisanterie qui fait rire

60 Sur le jeu entre *Claudius* et *claudicare*, voir infra. Notons que *Claudius* peut aussi être un cognomen : voir Asconius, commentaire de Cicéron, *Pro Scauro*, p. 4, l. 1 (éd. E. Olechowska, Teubner, Leipzig, 1984).

61 *Histoire Auguste, Trente Tyrans*, 33, 2.

62 Sur ces textes, voir aussi Baroin, 2010b, p. 56.

63 Plutarque, *Fortune d'Alexandre*, I, 9 = *Moralia*, 331b.

64 Plutarque, *Apophtegmes laconiens*, 15 (*aischunesthai*) et Cicéron, *De oratore*, II, 249 (*uerecundanti*).

(*ridiculum*), et Cicéron donne l'exemple d'un jeu de mots qui repose sur la paronymie entre un nom propre (Claudius ou Clodius) et le verbe *claudicare*, et qui vise à se moquer d'un homme politique<sup>65</sup>. Cela montre bien l'ambivalence du traitement social et rhétorique de la claudication : l'interprétation qui en est donnée peut être laudative ou négative, en relation avec celui qui a cette particularité<sup>66</sup>. En outre, l'origine de la boiterie, sans doute souvent connue de l'opinion publique, a son importance : celui qui boite à la suite d'une blessure de guerre est sans doute mieux considéré que celui qui boite à cause de la goutte<sup>67</sup>.

### 3.2. La boiterie « neutralisée » et compensée

Revenons à Claude. Tout ce qui est dit, dans la biographie de Suétone, de la faible santé de Claude, de son bégaiement, de son comportement ridicule et inconvenant ne l'ont empêché ni d'exercer des prêtrises (avant son principat)<sup>68</sup>, ni, finalement, d'être empereur, et aussi, comme tel, Grand pontife, dictant sans bégayer au peuple les formules de prières propiatoires (*obsecratio*) quand il le fallait<sup>69</sup>. De même, la boiterie n'empêche pas Spurius Carvilius d'être consul ni Lurco d'être tribun – même si on ne peut savoir s'ils ont été élus alors qu'ils avaient déjà cette infirmité<sup>70</sup>.

En outre, si la boiterie elle-même peut être la trace de la *uirtus* guerrière, elle peut aussi, semble-t-il, être « compensée » par des exploits guerriers. C'est ce qui apparaît dans le portrait que fait Cornélius Népos du grec Agésilas :

*Atque hic tantus uir ut naturam fauricem habuerat in tribuendis animi uirtutibus, sic maleficam nactus est in corpore fingendo; nam et statura fuit humili et corpore exiguo et claudus altero pede. Quae res etiam nonnullam afferebat deformitatem atque ignoti, faciem eius cum intuerentur, contemnebant; qui autem uirtutes nouerant, non poterant admirari satis.*

« Et si la nature avait été favorable envers cet homme si grand en lui accordant des qualités morales, elle avait en revanche été malveillante dans la formation de son corps, car il était de

65 Cicéron, *De oratore*, II, 249 : « En voyant Calvinus qui boitait aussi, Glaucia disait : « Qu'est devenu la vieille question : *num claudicat*? Le voilà qui *clodicat*. ». A. Ernout, éditeur et traducteur du texte dans la CUF (1928<sup>1</sup>), explique que le jeu de mots sur *claudicat/clodicat* est une « allusion au changement d'opinions politiques du personnage, passé au parti populaire », c'est-à-dire du côté de P. Clodius Pulcher, tribun de la plèbe en 59 av. J.-C. et grand ennemi de Cicéron. Clodius avait opté pour l'orthographe « populaire », *Clodius*, à la place du vieux nom aristocratique *Claudius*. Ce Calvinus était peut-être prêtre (cf. Broughton, 1952, p. 18).

66 Voir encore Plutarque, *Pompée*, 64, 7 : pendant la guerre civile, Teidius Sextus rejoint Pompée en Macédoine ; cet homme « d'une extrême vieillesse (*eschatogérôs*) et qui était estropié d'une jambe (*pepêrômenos skelos*) » suscite les rires et les moqueries de l'assistance, mais Pompée se précipite à sa rencontre, considérant que sa venue est une preuve de courage et de dévouement à son égard. Sextus Teidius était sénateur (cf. Broughton, 1952, p. 497).

67 Calvinus était goutteux (cf. *Brutus*, 130 : il y est question de ses « douleurs dans les pieds (*dolores pedum*) »).

68 Claude est augure et fait partie du collège des Augustales (les prêtres du culte d'Auguste divinisé) : Suétone, *Claude*, 4 et 6.

69 Suétone, *Claude*, 22.

70 Sur ce point, voir Baroin, 2010b, p. 57 : « Un défaut physique de ce type peut être l'objet de railleries ou être interprété comme un mauvais présage ; il n'est pas un critère qui exclut sans exception de l'obtention ou de l'exercice d'une fonction politique. ».

petite taille, avait un corps menu et était boiteux d'une jambe. Cela le rendait même assez laid et ceux qui ne le connaissaient pas, quand ils portaient leurs regards sur son aspect physique, le méprisaient; mais ceux qui connaissaient ses mérites n'avaient de cesse de l'admirer<sup>71</sup>. » (Cornelius Nepos, XVII: *Agésilas*, 8, 1)

La boiterie d'Agésilas est naturelle, pas acquise : elle ne peut donc être valorisée comme signe de sa valeur guerrière. Cependant, ce défaut et sa laideur physique semblent renforcer l'admiration qu'on porte pour son courage. Cette corrélation, implicite ici, est explicite dans le portrait que Plutarque donne de lui dans ses *Vies* : la claudication (*chōlotēs*) d'Agésilas est cachée par ses qualités et elle renforce même son goût de l'action et son amour de la gloire (*philotimia*)<sup>72</sup>.

Jean-Pierre Vernant a montré que la boiterie, qui constitue un « écart par rapport à la règle », « peut aussi conférer au boiteux le privilège d'un statut hors du commun, d'une qualification exceptionnelle »<sup>73</sup>; Agésilas en est l'un des exemples<sup>74</sup>. On peut même se demander si la claudication ne peut être considérée parfois comme une « mutilation paradoxalement qualifiante », selon l'expression de G. Dumézil<sup>75</sup> – même si la claudication n'est pas nécessairement le résultat d'une mutilation. Il utilise cette expression à propos des dieux de la mythologie scandinave Odin et Tyr. Le premier a volontairement sacrifié l'un de ses yeux pour acquérir des pouvoirs magiques; le second a offert sa main pour sauver les dieux<sup>76</sup>. Ces deux divinités sont comparées respectivement par G. Dumézil à Horatius Coclès, dont le surnom signifie « le borgne », et à Mucius Scaevola, « le gaucher », deux héros de la guerre des Romains contre les Étrusques d'après les récits sur la période archaïque. L'absence ou la perte d'un œil chez Coclès et d'une main chez Scaevola sont à la fois, du moins dans certains textes<sup>77</sup>, la conséquence et le signe de leur *uirtus* guerrière et, pour le second, de sa loyauté (*fides*) envers le peuple romain. Dans le récit qu'il fait de cette période, Denys d'Halicarnasse explique qu'Horatius, privé de la vue à cause de sa blessure de guerre, ne put obtenir le consulat dans la suite, ni aucun autre commandement militaire<sup>78</sup>. Or d'autres manuscrits donnent à la place du génitif du mot *blepsis*, la vue, le terme « *baseôs* », qui signifie « la marche ». En effet, Denys ne dit pas qu'Horatius est borgne, même s'il lui donne

71 Au sein du corpus de biographies, la laideur d'Agésilas s'oppose à la très grande beauté d'Alcibiade.

72 Plutarque, *Agésilas*, 2, 3. Plutarque explique que sa jeunesse dissimulait (*ekekrupte*) la déficience de sa jambe (*tên de toû skelous pêrôsin*) et qu'il était le premier à en plaisanter (*skôptonta*), ce qui corrigeait beaucoup cette imperfection (*ou mikron... epanorthôma tou pathous*). Sur ce personnage et les différentes traditions à son sujet, voir Samama, 2013 et l'article de J. Boëldieu-Trevet dans ce volume.

73 Vernant, 1986, p. 48.

74 Voir Vernant, 1986, p. 50.

75 Voir Dumézil, 1981<sup>3</sup>, p. 275. Sur ce rapprochement, voir Baroin, 2010b, p. 62-63; Samama, 2010, p. 40-41 (notes 60 et 66) et 2013, p. 245.

76 Voir Dumézil, 1968<sup>1</sup>, p. 424-428 et 1981<sup>3</sup>, p. 268-281.

77 Voir Tite-Live, II, 10 et 11-12 sur Horatius Coclès et Mucius Scaevola respectivement. Tite-Live ne dit pas qu'Horatius Coclès est borgne, mais que ses regards sur l'ennemi sont « sauvages et menaçants » (*truces minaciter oculos*: Tite-Live, II, 10, 8). Voir aussi Plutarque, *Publicola*, 16, 7 sur Horatius et 17 sur Mucius.

78 Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, V, 25, 3 (éd. C. Jacoby, Teubner, Stuttgart, 1967, 1898<sup>1</sup>).

son surnom habituel de Coclès ; en revanche, il précise qu'il est blessé à la hanche pendant le combat et que cela gêne sa marche<sup>79</sup>. D'après cette version du texte, c'est la boiterie qui est responsable de l'exclusion des charges. Si l'on sort de la période mythique pour s'appuyer sur des cas historiques (Spurius Carvilius, Lurco, l'empereur Auguste lui-même), on voit qu'une claudication, plus ou moins forte, n'empêche nullement d'exercer des charges. Mais elle peut être sujette à raillerie dans la vie sociale et politique, car elle amoindrit la valeur esthétique du corps d'un personnage appartenant à l'élite.

## Conclusion

En définitive, le fait de boiter ou de bégayer sont analogues sur le plan fonctionnel et sur le plan esthétique : non seulement ces défauts nuisent au bon usage du corps, mais ils enlaidissent la personne, lui ôtent de la *dignitas*, et la rendent ainsi sujette aux moqueries. Selon les normes en usage pour le discours et pour le corps, il faut « parler droit », si l'on peut dire, sans bégayer, et marcher de même. Une parole aisée et la bonne façon de marcher témoignent d'un même contrôle de soi, indispensable au bon comportement social et moral. Le traitement accordé par les textes à la claudication montre l'importance de la démarche<sup>80</sup> dans une société où l'apparence est constamment évaluée par le regard d'autrui, en particulier lorsqu'il s'agit de l'élite.

Pour que ces infirmités, bégaiement et boiterie, soient considérées comme des signes favorables, il faut que la parole, privée ou publique, en donne une image positive<sup>81</sup> : c'est le cas lorsque la mère de Servilius lit dans la claudication de son fils le signe de sa bravoure ; c'est aussi ce qui se produit dans l'interprétation de certaines paroles ambiguës comme autant de présages<sup>82</sup>. La plaisanterie, tout en dévalorisant celui qui en est porteur, est au fond une autre façon d'intégrer la boiterie dans l'espace social – c'est ce que font Vatinius et l'Agésilas de Plutarque en se moquant d'eux-mêmes<sup>83</sup> – comme si les mots d'esprit redonnaient une *urbanitas*, une capacité à vivre parmi les autres citoyens, à celui dont le corps en est dépourvu.

## Bibliographie

BAROIN, C., 1998, La maison romaine comme image et lieu de mémoire, dans C. Auvray-Assayas (éd.), *Images romaines. Actes de la table ronde organisée à l'École Normale Supérieure (24-26 octobre 1996) par F. Dupont et C. Auvray-Assayas*, Paris, p. 177-191.

BAROIN, C., 2002, Les cicatrices ou la mémoire du corps, dans Ph. Moreau (éd.), *Corps romains*, Grenoble, p. 27-46.

79 Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, V, 24, 3.

80 Voir Corbeill, 2004, chapitre 4 : « Walking and ideology ».

81 C'est la même chose pour les cicatrices : voir Baroin, 2002.

82 Voir Cicéron, *De Divinatione*, I, 103 ; II, 83-84. F. Prescendi (2005, p. 78) rappelle que le bégaiement de l'auspiciant fait partie des *signa ex diris*, les signes fortuits, qui doivent être interprétés par les augures.

83 Il s'agit d'un cas limite, car les textes montrent en même temps que Vatinius est dépourvu de qualités morales (voir Velléius Paterculus, II, 69, 3).

Je remercie chaleureusement Emmanuelle Valette pour sa relecture et ses suggestions.

- BAROIN, C., 2010a, Remembering one's Ancestors, Following in their Footsteps, being like them: The Role and Forms of Family Memory in the Building of Identity, dans V. Dasen et T. Späth (éd.), *Children, Memory, & Family Identity in Roman Culture*, Oxford, p. 19-48.
- BAROIN, C., 2010b, Intégrité du corps, maladie, mutilation et exclusion chez les magistrats et les sénateurs romains, dans F. Collard et E. Samama (dir.), *Handicaps et sociétés dans l'Histoire. L'estropié, l'aveugle et le paralytique de l'Antiquité aux temps modernes*, Paris, p. 49-68.
- BAROIN, C., 2011, Le corps du prêtre romain dans le culte public : début d'une enquête, dans L. Bodiou, V. Mehl et M. Soria-Audebert (éd.), *Corps outragés, corps ravagés de l'Antiquité au Moyen Âge*, Turnhout, p. 291-316.
- BAROIN, C., 2015, La beauté du corps masculin dans le monde romain : état de la recherche récente et pistes de réflexion, dans Fl. Gherchanoc (éd.), *L'histoire du corps dans l'Antiquité : bilan historiographique (journée de la SOPHAU)*, DHA, Supp. 14, p. 31-51.
- BAROIN, C., et GHERCHANOC, FL., *Composer, dire et représenter le corps de la plus belle des femmes. Hélène et quelques autres : de la fragmentation à l'unité d'un corps parfait en Grèce et à Rome*, à paraître.
- BROUGHTON, T.R.S., 1952, *The Magistrates of the Roman Republic*, vol. II, New York.
- BRULÉ, P. et TOUZÉ, R., 2007, Le *hierieion* : *phusis* et *psuchè* d'un *medium*, dans P. Brulé, *La Grèce d'à côté. Réel et imaginaire en miroir en Grèce antique*, Rennes, 2007, p. 283-310 (chapitre 13), paru également dans V. Mehl et P. Brulé (dir.), *Le sacrifice antique. Vestiges, procédures et stratégies*, Rennes, 2008, p. 111-138.
- CONSO, D., 2015, *Forma. Étude sémantique et étymologique*, Besançon.
- CORBEILL, A., 2004, *Nature Embodied: Gesture in Ancient Rome*, Princeton et Oxford, Princeton University Press.
- COURTIEU, G., 2007, Thersite et Polydamas : le masque et le double des héros homériques, dans C. Wolff (éd.), *Les exclus dans l'Antiquité. Actes du colloque organisé à Lyon les 23-24 septembre 2004*, Lyon, p. 9-26.
- DEREMETZ, A., 2007, Les métaphores du corps, dans P. Carmignani, M. Courrént, T. Éloi et J. Thomas (éd.), *Le Corps dans les cultures méditerranéennes*, Perpignan, p. 163-172.
- DUMEZIL, G., 1968<sup>1</sup>, *Mythe et épopée I : L'idéologie des trois fonctions dans les épopées des peuples indo-européens*, Paris.
- DUMEZIL, G., 1981<sup>3</sup>, *Mythe et épopée III : Histoires romaines*, Paris (1<sup>re</sup> éd. 1973).
- GALAND-HALLYN, P., 1994, *Le reflet des fleurs. Description et métalangage poétique d'Homère à la Renaissance*, Genève.
- GEORGOUDI, St., 2007, Quelles victimes pour les dieux ? À propos des animaux « sacrificables » dans le monde grec, dans M.-Th. Cam (éd.), *La médecine vétérinaire antique. Sources écrites, archéologiques, iconographiques*, Rennes, p. 35-44.
- GRMEK, M. et GOUREVITCH, D., 1998, *Les maladies dans l'art antique*, Paris.
- HINARD, Fr. et DUMONT, J.-Cl. (dir.), 2003, *Libitina. Pompes funèbres et supplices en Campanie à l'époque d'Auguste. Édition, traduction et commentaire de la Lex Libitinae Puteolana*, Paris.
- HUSQUIN, C., 2016, *Penser le corps social en situation à Rome et dans le monde romain : perceptions et représentations de l'atteinte physique du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère*, thèse de doctorat, S. Benoist et V. Dasen, dir., Université de Lille III.

- KAJANTO, I., 1982, *The Latin cognomina*, Rome (1<sup>re</sup> éd. Helsinki, 1965).
- MONTEIL, P., 1964, *Beau et laid en latin. Étude de vocabulaire*, Paris.
- OTTO, A., 1962, *Die Sprichwörter und sprichwörtlichen Redensarten der Römer*, Hildesheim (1<sup>re</sup> éd. Leipzig, 1890).
- PIERRE, M., 2016, *Carmen. Étude d'une catégorie sonore romaine*, Paris.
- PRESCENDI, F., 2005, *Augures publici populi Romani Quiritium*, dans *Thesaurus cultus et rituum antiquorum (ThesCRA)*, vol. V, Los Angeles, p. 77-80.
- SAMAMA, E., 2010, 'Bons pour le service' : les invalides dans le monde grec, dans F. Collard et E. Samama (dir.), *Handicaps et sociétés dans l'Histoire. L'estropié, l'aveugle et le paralytique de l'Antiquité aux temps modernes*, Paris, p. 27-48.
- SAMAMA, E., 2013, A King Walking with Pain? On the Textual and Iconographical Images of Philip II and Other Wounded Kings, dans Chr. Laes, C. F. Goodey et M. Lynn Rose (éd.), *Disabilities in Roman Antiquity. Disparate Bodies A capite ad Calcem*, Leyde-Boston, p. 231-248.
- SAMAMA, E., 2017, *La médecine de guerre en Grèce ancienne*, Turnhout.
- SUMNER, G. V., 1973, *The Orators in Cicero's Brutus: Prosopography and Chronology*, Toronto et Buffalo.
- SVENBRO, J., 1984, La découpe du poème. Notes sur les origines sacrificielles de la poésie grecque, *Poétique*, 58, p. 215-232.
- VALETTE-CAGNAC, E., 2005, Plus attique que la langue des Athéniens. Le grec imaginaire des Romains (chapitre 1), dans F. Dupont et E. Valette-Cagnac (dir.), *Façons de parler grec à Rome*, 2005, Paris, p. 37-80.
- VERNANT, J.-P., 1986, Le tyran boiteux : d'Œdipe à Périandre, dans J.-P. Vernant et P. Vidal-Naquet, *Mythe et tragédie en Grèce ancienne*, t. II, Paris, p. 45-77.
- WEST, M. L., 1982, *Greek Meter*, Oxford.
- WILGAUX, J., 2009, *Hygiès kai holoklaros*. Le corps du prêtre en Grèce ancienne, dans P. Brulé (éd.), *La norme en matière religieuse en Grèce ancienne*, Kernos, supplément 21, Liège, p. 231-242.